

Observations sur la traduction de Pum!Pum!...

La première impression, à la lecture, est que la traduction manque d'unité. C'est un défaut inévitable quand on manque de recul par rapport à son travail (d'où l'intérêt de faire revoir les traductions, pour éviter les bourdes que personne ne peut entièrement éviter à soi seul, et les discordances qui apparaissent plus nettement à celui qui n'a pas fait le travail).

Voici les discordances qui m'ont gênée :

1. Par hâte ou par inadvertance, certains termes sont "transcrits" de l'italien sans que soient cherchés les équivalents exacts en français. Inversement, d'autres termes sont "traduits", mais d'une façon qui convient mal au contexte.

J'indique ci-dessous quelques ex., un peu au hasard, à la suite d'une relecture de mes notes. Ils sont particulièrement nombreux dans la "chronologie", difficile à traduire il est vrai car elle est écrite dans un style journalistique souvent approximatif. Il y en a aussi dans le texte de la pièce, mais ~~car~~ je n'ai pas continué à "pinailler" jusqu'au bout. D'où une moindre densité d'exemples !

p.8, ligne 14 : litiges (voc. juridique) "traduit" contraddizioni (voc. politique).

p.9, l.12 : la rente nationale "transcrit" il reddito nazionale (le revenu)

p.12, l.13 : le différend traduit vertenza dans un contexte syndical (conflit, par ex.)

p.17, l.8 : les agriculteurs transcrit agrari (propriétaires fonciers ou même, au sens politique du terme, les agrariens)

p.19, l.27 : Indices transcrit indizi (ici, preuves)

p.41, l.9 : "les appels piétistes" transcrit pietistici, mot barbare, qui ne doit signifier que pieux !

P.63, 7 mars, L.2 : le dirigeant du personnel en est sans doute le directeur.

p.64, 15 mars, l.4 : substitués transcrit, de façon incorrecte ici, sostituite (remplacés)

p.85, Le Dir.Gén., 3<sup>e</sup> réplique, l.2 : y pensera transcrit ci penserà (s'en chargera, s'en occupera)

p.87, Le 2<sup>e</sup> Dir. répl. après la chanson, l.3 : "le champion italien de descente en profondeur sans bombones" est un champion de plongée etc ... (et sans doute de plongée "Ubu")

p.92, La 1<sup>ère</sup> dir., 2<sup>e</sup> répl., l.2 : "conseillers légaux" sans doute pour juridiques (legali)

Sans compter toutes les funérailles qui sont de simples enterrements, etc. !

.../...

2. Dans un texte en général assez lisible, un certain nombre d'expressions ou de propositions sont peu claires pour un lecteur non italianisant. Quelques exemples :

- p.10 , l.4 : "manifestations pour la vie chère"  
(contre)
- p.18 , n.1 : le département de l'Intérieur (ministère)
- p.18 , Giovanni Ventura, l.5 : le "faisceau bipenne"  
(je connais l'adj. "bipenne" pour les oiseaux, et le subst. "la bipenne" pour la double hache des Romains - ici, il s'agit des faisceaux enserrant la double hache)
- p.25 , avril 68 (de même que p.26, l.2 et Nov.déc.68, l.4 & 7) : le voyage en Grèce auquel on "participe" et que l'on fait "avec quelqu'un" a l'air d'une croisière!
- p.39 , 1970-71 ; l.1 : "la réforme sanitaire ne produit aucune transformation dans les intérêts..." (outre qu'on ne "produit" guère une transformation, en quoi la réforme sanitaire transformerait-elle les intérêts des masses? Negli interessi = dans l'intérêt ?)
- p.42 , l.1 : le groupement (n'est-ce pas un groupe?)
- p.47 , 20 oct., L.9 : "dans de bonnes conditions"  
(de santé? d'hébergement?) (en bon état)
- p.53 , 16 mars , 2è §; l.1 : "évoque à soi" ? (le terme juridique est "évoquer" tout court, mais "se réserver" est préférable pour le lecteur moyen)
- p.54 , avril , ligne 1 : "finit sans raison en prison"  
(ce qui veut dire qu'il y est mort ; la suite, et l'usage italien, suggèrent simplement qu'il y a été mis) (il s'y "est retrouvé")
- p. 82 , après la chanson, l.6-7 : sans autre (certainement, sans faute, etc...)
- p.92 , le Dir.Gén. , 6è réplique : ralenti (arriéré)
- p. 93 , le Dir.Gén. , 5è réplique : menacer pesamment  
(lourdement, sévèrement, etc.) ; le mettre hors de l'ordre (le chasser du Barreau)
- p.94 , le Dir.Gén., 3è réplique, l.4 : "la piste doit être rouge, un point" (un point, c'est tout?) ; ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~  
"il ne faut pas nous y mêler" (nous ne devons pas y être mêlés)
- id. 4è réplique, l.2 : pécumat (trop technique ; détournement de fonds ou de deniers publics, ou simplement détournement de fonds)
- p.97, l.1 : "la chambre où se trouvent les pièces à conviction" (chambre forte?)

etc...!

.../...

3. Il y a des disparates de ton, surtout dans la traduction des expressions familières ou triviales et dans les jurons. Il est vrai que c'est toujours une pierre d'achoppement des traducteurs, car le ton juste est difficile à trouver et à garder. Il arrive souvent, dans le cas qui m'occupe, que la traduction alourdisse ~~des~~ des expressions usuelles et peu choquantes en italien, ou choisisse un registre de langue difficile à justifier. Quelques ex.:

- p. 84, Le 2<sup>e</sup> Dir., l.6 : "flic" (le texte italien répète le terme banal ~~ex~~ de poliziotto ; est-il de l'usage des policiers français de s'appeler eux-mêmes "flics" ?)

- p.86, le Dir.Gén., 5<sup>ème</sup> réplique : "Pardieu" est auj. purement littéraire (et très "petit marquis du XVII<sup>e</sup> s.!) (d'où une tonalité "universitaire" du style)

\*

L'exemple le plus surprenant est :

- p.129, Le 1<sup>er</sup> Dir., 3<sup>e</sup> réplique : "Bordel de merde, quels cons!" alors que l'italien dit innocemment "Ma porca d'una miseria, che deficienti!", càd "malheur! (ou "misère de malheur") quels imbéciles!)

Il faudrait donc réviser toute la "distribution" des jurons, ne pas abuser des "fils de pute" là où l'italien bastardo s'emploie comme salvud en français, etc...

4. La traduction des chansons m'embarrasse, moins pour les inexactitudes, que parce que je ne vois pas à quel parti pris elle obéit.

Par ex., p.74 :

- Quella che stiamo per raccontare : Ce que nous allons raconter là là ~~est~~ inutile, à moins que ce ne soit pour plier le vers à la phrase de la chanson (si c'est pour rendre égal le nombre des syllabes des 2 premiers vers, c'est un égalité purement arithmétique et qui n'a rien à voir avec la poésie)

- Tous les sbires nous voyons cavalier

Il en fut toujours ainsi

L'inversion ne passe pas en français (à moins, et encore!, qu'il ne s'agisse d'une traduction faite pour être chantée) ; cavalier est très familier (beaucoup plus que scappare, "filer"), alors que il en fut... ainsi est littéraire (d'autant que l'italien, qui ne recule pas devant l'emploi du prétérit, dit è stato)

P.79

- La presse sert de façon à ce que ("sert à faire que")

- Celui-ci a fait ceci (ne passe pas du tout)

- Oui da (faux normand de comédie classique)

P.81

- On ne sait (la suppression de "pas" est littéraire)

- par la fenêtre s'est envolé (volare dalla finestra = faire un vol plané par... ou simplement : tomber)

- il s'est précipité (precipitarsi : tomber tête la première, tomber dans le vide)

etc.....

*publier*

On ne peut pas, il me semble, ~~donner à l'impression~~ un texte comme ça. Mais le travail fourni est considérable, et la traduction me semble "corrigible". Le travail de réécriture (je serais tentée de dire d'écriture) ne suffirait d'ailleurs pas.; il y a encore un travail technique à faire sur tous les termes politiques, syndicaux et juridiques qui ne sont pas du tout élucidés dans cette traduction. La "chronologie" est mal présentée, non par la faute de la traductrice, mais dans l'original même. Il faudrait au moins la remettre en ordre (elle suit tantôt l'ordre chronologique, tantôt un ordre par "individus") et sans doute l'abréger - en tout cas la traduire vigoureusement, càd ne pas s'astreindre à un mot à mot (d'ailleurs le mot à mot n'existe pas! ou bien on se fait comprendre en français, ou bien on renvoie les gens au texte italien!)

A toi de voir ce qu'il convient de faire ~~pour~~ dans l'intérêt de Dario et sans décourager la traductrice. Mes instincts ou plutôt mes habitudes professorales m'inclineraient à accepter de revoir la traduction, sinon avec elle, en tout cas ~~en~~ avec son accord et en lui soumettant ensuite mes propres incertitudes. C'est peut-être un tort.

V. Tasca